



Transports [Routes/Rail]

Lyon : un bilan encourageant pour les livraisons nocturnes

Depuis juin 2014, la Métropole de Lyon teste les livraisons nocturnes et silencieuses. Un premier bilan montre combien une coproduction entre une collectivité et l'ensemble des acteurs d'une profession peut conduire à des résultats associant gain environnemental et performance économique et laisse entrevoir des développements.

En février 2013 le Grand Lyon a adopté une délibération-cadre pour définir la politique publique en matière de logistique urbaine. Cette politique est centrée sur les champs où la collectivité peut le plus pertinément agir :

- Améliorer la prise en compte de la logistique dans les aménagements (espaces publics et opérations immobilières) ;
- Intégrer la logistique, fonction trans-filière par excellence, dans la révision du Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat et trouver les capacités d'accueil assurant des services logistiques variés et de qualité aux entreprises du territoire ;

- Faire du projet Part-Dieu un modèle en matière de gestion des livraisons ;
- Mieux connaître les nouvelles pratiques de consommation et de livraisons et leur impact sur l'espace urbain et créer les conditions de développement de services performants pour y répondre ;
- Mieux partager l'espace public selon le principe de mixité d'usage en allouant une juste place aux activités liées à l'approvisionnement de la ville ;
- Expérimenter, donner à voir, de nouvelles manières de faire en termes de process logistiques appliqués à l'urbain ;
- Donner une priorité aux entreprises vertueuses en termes environnementaux.



Parmi les nombreux projets initiés par la Métropole de Lyon, le dernier en date lancé au mois de juin 2014 en partenariat avec le Club Déméter, une association de professionnels de la logistique, et les fédérations de transporteurs, consiste à tester des livraisons nocturnes et silencieuses. Cette expérimentation associe également le pôle de compétitivité LUTB Transport & Mobility Systems, centré sur les enjeux de mobilité urbaine durable. En pratique, une dizaine d'entreprises - dont Easydis Casino, Carrefour et Samada-Monoprix - organisent leurs livraisons en horaires décalés, soit entre 22h et 7h, à l'exception du créneau « nuit noire » entre 2h et 4h du matin.

Les objectifs de ce projet sont de :

- Mieux partager l'espace dans le temps : libérer de l'espace sur la voirie en heures de pointe, améliorer ainsi la sécurité des piétons et des cyclistes,
- Permettre un changement de format du véhicule (en acceptant des véhicules de plus grande taille la nuit : la massification fait diminuer l'impact environnemental),
- Envoyer un signal positif aux transporteurs qui investissent dans du matériel silencieux (avantage concurrentiel aux plus vertueux),
- Montrer la faisabilité de cette organisation en conditions réelles d'exploitation,
- Tester l'acceptabilité du dispositif par les riverains,



Transports [Routes/Rail]

Classe d'indicateur	Nom indicateur	Détail
Opération de transport	Taux de remplissage	Nombre d'emplacements palette utilisés/nombre d'emplacements palette totaux Volume occupé en m3/ volume total en m³
	Nb de véhicules par semaine	Nombre de véhicules utilisés pour livrer le point de vente par activités et par semaine pendant vs avant l'expérimentation
	Durée des tournées	Temps utilisé pour réaliser la tournée avant et après (transport, déchargement, inter-sites)
	Vitesse commerciale	Durée de la tournée/ kilométrage effectué
Livraisons	Taux de ponctualité	Nombre de camions à l'heure / nombre total de camions prévus durant l'expérience
	Taux d'accessibilité au point de déchargement	Nombre de fois où la zone est trouvée libre / nombre totale de livraison par point de vente
	Temps de déchargement	Avant vs après (peut être considéré en secondes, minutes ou heures)
Bilan environnemental	Consommation des camions	Avant vs après (en litre)
	Consommation des groupes froids	Avant vs après (en litre)
	Mesure de l'impact des émissions par point de vente	Calcul de l'affichage carbone transport
Espace urbain	Consommation d'espace de voirie	Surface de véhicules retirée depuis l'heure de pointe (en m²)

- Tester la recevabilité réelle par les livreurs, et par les destinataires.

L'expérimentation se déroule par séquences d'au moins 8 semaines par enseigne. Pendant toute la durée de la livraison, la chaîne du silence est préservée: camions et transpalettes silencieux, livreurs formés, revêtements intérieurs qui absorbent le bruit dans les véhicules et les magasins (suppression du rideau de fer).

Les entreprises engagées dans cette expérimentation qui sera pérennisée utilisent uniquement du matériel certifié « Piek » qui garantit un seuil maximal de 60 dB la nuit, soit le volume sonore d'une conversation entre deux personnes.

L'expérimentation repose sur la définition d'indicateurs communs (voir tableau ci-dessus), suivis de manière volontaire selon une méthode uniformisée par les partenaires privés impliqués, puis compilés et analysés par les bureaux d'étude Jonction, Interface Transport et CPV Associés.

Sur le périmètre des tournées on observe des résultats très encourageants:

- Baisse des consommations et donc des émissions de polluants,
- + 16 % d'amélioration du taux de ponctualité des livraisons permettant une meilleure organisation des points de vente,
- + 15 % d'augmentation de la vitesse commerciale, signe d'une circulation plus fluide qu'en période de pointe,
- Pas de plainte de riverains par rapport au bruit grâce à un matériel adapté et à la formation du personnel,
- Moins de stress pour les chauffeurs car moins de circulation.

Ces résultats, obtenus sur le périmètre des tournées concernées par l'expérimentation, vont faire l'objet de modélisations pour en estimer l'impact en situation de basculement majeur (hypothèses 5 %-10 %-15 %) des flux en horaires décalés.

Cette expérimentation qui pourrait amener à la généralisation de ces livraisons. Puis déboucher sur des appels d'offres pour aménager la voirie, avec de nouvelles places réservées, l'élargissement de routes, l'application de revêtements anti-bruit et de systèmes « bateaux ».

Pour en savoir plus :
www.lyon.fr

